



Réunion ordinaire du conseil

Le lundi 15 avril 2019

19h00

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENT :

Conseil

Paula Assaly, maire

Les conseillers: Lawrence Bogue, Raymond Campbell, André Chamailard, Robert Lefebvre, Yves Paquette et Antonios Tsourounakis

Personnes-ressources

Daniel Gatien, directeur général

Christine Groulx, greffière

Nicole Trudeau, directrice des loisirs et du tourisme

Guillaume Boudrias, gestionnaire de projets, génie civil

Dominique Dussault, directrice des ressources humaines

Martin Perron, surintendant des services environnementaux

Alain Lavoie, surintendant des travaux publics

1. **Réflexion et ouverture de la réunion ordinaire**

Le conseiller Yves Paquette récite la réflexion d'ouverture et madame le maire la reconnaissance du territoire.

Le maire ouvre la réunion à 19h00.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

R-87-19

Proposé par Raymond Campbell
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

3. **Divulgence de conflits d'intérêts**

Le conseiller Robert Lefebvre déclare un conflit d'intérêt à l'article 12.1 car il est le coordonnateur du comité conjoint de recyclage.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Aucun.

5. **Rapports du maire et des conseillers**

Des rapports verbaux sont faits.

6. **Présentations**

Aucune.

7. **Délégations**

Aucune.

8. **Période de questions**

Madame Estelle Cuillerier du 485 Emerald a fait une chute devant le complexe sportif et se demande si la Ville va considérer la dédommager?

9. **Sujets pour action**

9.1 **Réduction de frais, réf. : Coupe Fred Page R-88-19**

Proposé par André Chamillard
avec l'appui de Robert Lefebvre

ATTENDU que les Hawks de Hawkesbury Junior aimerait soumissionner afin d'accueillir la coupe Fred Page, du 27 avril au 2 mai 2021, au Complexe sportif Robert Hartley, et;

ATTENDU que la Coupe Fred Page est un tournoi annuel de hockey entre les champions de la Ligue centrale de hockey, de la Ligue maritime de hockey, de la Ligue de hockey junior du Québec et de l'équipe de la ville hôte, organisée par la Ligue canadienne de hockey Junior, et;

ATTENDU que le vainqueur de la Coupe Fred Page disputera la Coupe de la Banque Royale, le championnat national Junior A, et;

ATTENDU que le tournoi aura lieu après la saison régulière de la patinoire du Complexe sportif Robert Hartley et n'affectera en aucun cas les autres locataires, et;

ATTENDU que l'afflux des joueurs, entraîneurs et supporters sera bénéfique économiquement pour les commerçants locaux, et;

ATTENDU que la tenue d'un événement sportif de cette envergure rehausse le prestige de la ville hôte, et;

ATTENDU que la tenue d'un événement sportif de cette envergure peut faire augmenter la participation bénévole et l'inscription à des sports et ainsi améliorer la santé de notre communauté.

Qu'il soit résolu de réduire les coûts de location pour le tournoi de 9 600\$ à 4 800\$, tel que recommandé au document 2019-REC-25.

Adoptée.

9.2 Programme "L'Ontario revitalise les rues principales" / ComZac R-89-19

Proposé par André Chamaillard
avec l'appui d'Antonios Tsourounakis

ATTENDU que la Ville a reçu une subvention de 46 724.72\$ dans le cadre du programme « L'Ontario revitalise les rues principales » en 2018, et;

ATTENDU que la Commission de la zone d'amélioration commerciale de Hawkesbury (ComZac) a soumis des projets qui répondent aux critères dudit programme, et;

ATTENDU qu'un de ces projets est l'installation d'un système de son sur la rue Main puisque le système en place n'est plus fonctionnel, et;

ATTENDU qu'après maintes rencontres et discussions avec des gens qualifiés dans la matière, la ComZac suggère de retarder ce projet au moment où les lampadaires seront remplacés, et;

ATTENDU que la ComZac a fait l'installation d'un enseigne à l'intersection de la rue Main et du boulevard du Chenail en 2018 et que la vente de publicité augmenterait considérablement par l'installation d'un second écran DEL qui serait visible pour les automobilistes en direction sud sur le boulevard du Chenail, et;

ATTENDU que la ComZac avait demandé des soumissions à trois compagnies distinctes en 2017 lors de l'installation initiale de l'enseigne et que ce deuxième écran doit être installé par la même compagnie, et;

ATTENDU que les articles 2.2 et 6.1.1 de la politique d'achat prévoient l'utilisation la plus rentable et efficace des fonds de la Ville lors du processus d'achat et que le conseil municipal peut ordonner qu'un achat spécifique soit d'un bien ou d'un service soit effectué d'une autre façon que celle prévue à ladite politique.

Qu'il soit résolu de déroger à la politique d'achat afin d'octroyer le contrat pour la fourniture et l'installation du deuxième écran DEL à la compagnie Ray Neon Signs Inc., et;

Qu'il soit également résolu de partager le coût pour la fourniture et l'installation de cet écran DEL au montant de 53 833.42\$ plus TVH selon le barème suivant :

- 31 724.00\$ de la subvention « L'Ontario revitalise les rues principales »,
- 22 109.42\$ plus TVH défrayé par la ComZac,

tel que recommandé au document 2019-REC-27.

Adoptée.

**9.3 Politique d'investissement
R-90-19**

Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Lawrence Bogue

Qu'il soit résolu d'adopter la politique d'investissement tel que recommandé au document 2019-REC-28 et qu'un règlement soit adopté à cet effet.

Adoptée.

**9.4 Création d'un comité citoyens loisirs et événements
R-91-19**

Proposé par Antonios Tsourounakis
avec l'appui de Raymond Campbell

Qu'il soit résolu de différer ce sujet à une prochaine réunion.

Adoptée.

**9.5 Programme d'Infrastructure Investir dans le Canada : Volet rural et
nordique
R-92-19**

Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Lawrence Bogue

ATTENDU que le 14 mars dernier, les gouvernements du Canada et de l'Ontario annonçaient la signature d'une entente bilatérale qui prévoit plus de 11,8 milliards de dollars à des projets d'infrastructure au cours des 10 prochaines années, et;

ATTENDU que les fonds seront répartis entre les quatre volets suivants:

- Transport en commun
- Infrastructures vertes
- Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives
- Collectivité rurale et nordique, et;

ATTENDU que le volet Collectivité rurale et nordique est ouvert pour la première fois du 18 mars au 14 mai 2019 à recevoir des demandes pour l'année 2019, et;

ATTENDU que le programme a récemment été déployé par les gouvernements du Canada et de l'Ontario et que certains des aspects de la demande nous sont encore peu familiers, et;

ATTENDU que l'administration souhaite maximiser le temps disponible avant la fermeture du programme.

Qu'il soit résolu de laisser à l'administration le soin de choisir le projet cadrant le mieux avec les critères d'admissibilités du programme et que celui-ci soit soumis pour financement entre autres pour:

1. La réhabilitation du pont Cécile situé à l'intersection des rues Main et McGill;
2. L'installation d'un feu de circulation ou la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection des rues Cameron, Amoco et Siversky,

tel que recommandé au document 2019-REC-32.

Adoptée.

9.6 Rapports sommaire et annuel sur la qualité de l'eau pour 2018 R-93-19

Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Lawrence Bogue

ATTENDU que tel qu'exigé par la Réglementation sur la Salubrité de l'Eau Potable de l'Ontario 170/03.

Qu'il soit résolu de recevoir le rapport sommaire et le rapport annuel sur la qualité de l'eau pour l'année 2018, tel que recommandé au document 2019-REC-30.

Adoptée.

10. Règlements

10.1 N° 21-2019 pour adopter une politique d'investissement.

1^{re} lecture - adopté
2^e lecture - adopté
3^e lecture - adopté

Adopté.

11. Avis de motion

Aucune.

12. Rapports des services et demandes d'appui

Le conseiller Robert Lefebvre quitte la salle pour ne pas participer à la discussion ni au vote du sujet suivant et retourne à son siège après le vote.

12.1 Rapport du Comité conjoint de recyclage – 25 mars 2019 R-94-19

Proposé par André Chamaillard
avec l'appui de Raymond Campbell

Qu'il soit résolu de recevoir le rapport du comité conjoint de recyclage du 25 mars 2019.

Adoptée.

13. Période de questions du conseil municipal

Quelques questions sont posées.

Le conseil ajourne temporairement à 20h05 et la réunion reprend à 20h15.

Nicole Trudeau, Guillaume Boudrias, Martin Perron, Alain Lavoie et Christine Groulx quittent la réunion à 20h05.

Une délégation de pouvoirs est donnée par la greffière à Daniel Gatien pour la réunion à huis clos.

14. Réunion à huis clos

R-95-19

Proposé par André Chamailard
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu de tenir une réunion à huis clos à 20h15 pour discuter des articles 14.1, 14.2 respectivement selon l'article 11 (1) (d) et (b) du règlement de procédures considérant les discussions sur les relations de travail et les renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée ainsi que l'article 14.3 pour l'adoption des procès-verbaux des réunions à huis clos.

Adoptée.

Réouverture de la réunion ordinaire

R-96-19

Proposé par Antonios Tsourounakis
avec l'appui de Lawrence Bogue

Qu'il soit résolu de rouvrir la réunion ordinaire à 21h35.

Adoptée.

14.1 Révision de l'organigramme du service des loisirs et du tourisme

R-97-19

Proposé par Yves Paquette
avec l'appui d'Antonios Tsourounakis

ATTENDU que l'administration municipale recherche une vision plus globale pour le service des loisirs et du tourisme et la gestion des bâtiments municipaux, une réorganisation du service des loisirs et du tourisme est recommandée afin que cet objectif puisse se réaliser.

Qu'il soit résolu d'accepter que le surintendant des bâtiments réponde directement à la directrice des loisirs et du tourisme, et;

Qu'il soit également résolu que la directrice des loisirs et du tourisme prépare une revue de l'organigramme du service des loisirs et du tourisme en tenant compte de la gestion des bâtiments sous sa direction, tel que recommandé au document 2019-REC-31.

Adoptée.

14.2 Nomination d'une greffière-adjointe

N° 24-2019 pour nommer Sonia Girard greffière-adjointe pour la Corporation de la ville de Hawkesbury.

1^{re} lecture - adopté

2^e lecture - adopté

3^e lecture - adopté

Adopté.

14.3 Adoption des procès-verbaux des réunions à huis clos du 11 mars 2019 à 16 et 19 heures

Les procès-verbaux sont adoptés.

15. Règlement de confirmation

15.1 N° 25-2019 pour confirmer les délibérations du conseil

1^{re} lecture - adopté

2^e lecture - adopté

3^e lecture - adopté

Adopté.

16. Ajournement

R-98-19

Proposé par André Chamaillard
avec l'appui d'Antonios Tsourounakis

Qu'il soit résolu d'ajourner la réunion à 21h40.

Adoptée.

ADOPTÉ CE 29^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2019.

Paula Assaly, maire

Christine Groulx, greffière